

JEAN-PIERRE FOURCADE

*Ancien Ministre
Sénateur des Hauts-de-Seine
Maire de Boulogne-Billancourt*

Le 20 Mai 2005

M. Yvan TOURJANSKY
Président
SNMKR
153, avenue de Verdun
92190 MEUDON

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre courrier par lequel vous me faites part de votre sentiment sur la situation des masseurs-kinésithérapeutes.

J'ai lu avec intérêt l'ensemble de vos arguments. Je me permets de vous adresser copie de la question écrite que je viens d'adresser à M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille à ce sujet.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

W. Fourcade

JEAN-PIERRE FOURCADE

*Ancien Ministre
Sénateur des Hauts-de-Seine
Maire de Boulogne-Billancourt*

**Question écrite de M. Jean-Pierre FOURCADE
à M. le Ministre des Solidarités, de la Santé et de la Famille**

M. Jean-Pierre FOURCADE appelle l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur les vives inquiétudes que ressentent actuellement les masseurs-kinésithérapeutes quant à leur situation.

La profession subit depuis plusieurs années une érosion de son niveau de rémunération alors que les attentes se multiplient en termes d'exigence de soins de qualité ou de pratique de soins à domicile.

Parallèlement, l'indemnité forfaitaire de déplacement (IDF) est facturée deux euros, ce qui ne couvre pas les frais réels de déplacement à domicile.

Aussi, les professionnels souhaiteraient une révision profonde de la valeur de leur lettre clé ainsi que la création d'une lettre-clé à domicile.

De plus, les dispositions instituant l'ordre national des masseurs-kinésithérapeutes n'a toujours pas été publié.

Il lui demande de bien vouloir lui apporter des précisions quant aux réponses apportées par le Gouvernement à ces différentes revendications.

Fourcade



Paris, le 20 mai 2005

Denis BADRE

SENATEUR
DES
HAUTS DE SEINE

MAIRE DE
VILLE D'AVRAY

Monsieur Yvan TOURJANSKY
Président
Syndicat National des Masseurs
Kinésithérapeutes Rééducateurs
Section Départementale des Hauts-de-Seine
153, avenue de Verdun
92190 Meudon

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre courrier par lequel vous me faites part des préoccupations de votre Syndicat concernant la formation, la rémunération et l'organisation de votre profession.

Je vous remercie pour votre argumentaire qui expose de manière très claire la situation actuelle de l'ensemble des masseurs-kinésithérapeutes et les problèmes qui se poseront à l'avenir compte-tenu notamment de l'accroissement de la demande des soins.

Je ne manquerai donc pas de relayer votre position dès lors que j'en aurai l'opportunité auprès du Gouvernement et de mes collègues parlementaires.

Restant à votre entière disposition, je vous prie de bien vouloir accepter, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Denis BADRÉ